

Et la *Gazette*, dans sa bienveillance pour ceux qui la lisent, ou même ne la lisent pas, tout comme nous dans notre sphère d'action, nous donne la raison de cette prorogation : c'est, paraît-il, qu'à la suite de l'incendie d'une partie du toit des ministères, les papiers, documents, etc., ont filé comme des recors... traduction d'une telle hardiesse, que mes amis les typographes du MONDE ILLUSTRÉ disent qu'il faut une fameuse audace pour en dire une pareille !

Oùjours est-il, que les pièces des ministères des Travaux Publics, des Douanes, de la Guerre et Marine et Pêcheries, se trouvent en telle confusion, qu'on ne sait plus où les pêcher pour empêcher qu'on en pêche de fausses pour les dépêches du bureau de la Chambre.

J'ose espérer qu'après une explication aussi lumineuse, vous... n'y comprendrez rien : c'est si beau, alors !

* *

Le banquet des Notaires a eu lieu mercredi dernier : il paraît que c'était bien bon... et bien beau. La docte corporation a des membres qui cultivent la Muse : nous en connaissons... de nom, seulement, mais savons apprécier leurs brillantes improvisations. Vous en trouverez une dans ce numéro.

C'est fort bien dit, bien tourné, bien pensé surtout : et la minute à laquelle le poète a lu ses strophes, eût mérité des copies multiples.

Afin de ne pas oublier les mille et un détails de la procédure, ces messieurs firent des renvois — honni soit qui mal y pense ! — et, au lieu de paraphes, se servirent de carafes. — Que c'est mauvais !

L'honorable M. Tarte, ministre des Travaux Publics, assistait à ce banquet, où la bonne humeur, la gaieté la plus franche, ne cessèrent de régner, suivant un vieux cliché stéréotypé *ad hoc*.

Nous avons bien quelques bribes d'un discours qui fut prononcé en cette circonstance solennelle : mais nous ne pouvons en garantir l'absolue authenticité.

Un de mes amis, lisant, l'indiscret ! par-dessus mes épaules, me dit de donner ce discours. *Timeo Danaos...* je crains les notaires !... Bah ! risquons le paquet ! Qu'ils me pardonnent mon indiscretion.

« Chers complices. — Si, partant ab Jove principium, je veux tirer ab imo pectore les arguments de jure, j'hésite ; nescit vox missa reverti, vous entendant de plano me condamner sous le fallacieux prétexte que de minimis non curat prætor. Nil medium est : la tribune est primo occupanti, et je parlerai pro domo meâ, pro formâ si vous le voulez, je parlerai parce que sub lege libertas. Si je m'adressais au vulgum pecus, mon discours serait telum imbelles sine ictu ; m'adressant à vous, pisces natæ non doceo. Patere quam ipse fecisti legem ! Et ne croyez pas que j'aie majores penitus nido.

« Je ne veux pas vous tenir sub tegmine fagi. Je vous parlerais longtemps de choses ejusdem farinae, mais je vous vois bailler : mon discours desinit ergo in piscem. »

* *

Les événements d'Europe semblent se précipiter. La Grèce s'est mise en mouvement, et ce petit pays de deux millions d'habitants, attaque le colosse vermoulu de la Turquie, comptant trente-trois millions d'habitants.

L'Angleterre veut bien laisser faire la Grèce ; l'Allemagne ne veut pas ; la Russie gronde, montre ses crocs à tout le monde ; la France, se prépare... et l'Italie se drape dans ses guenilles, à la pensée que c'est un guerrier aqueux... ou aquatique de sa nation qui dirige les opérations de la flotte combinée devant la Canée. Je crois que c'est l'Italie qui va... caner ! Dans l'argot parisien, ce mot signifie lâcher, perdre, ou être lâché.

En même temps que cette pauvre Europe danse sur un volcan, la peste est à ses portes : si, du moins, elle pouvait l'envoyer à la Porte ! Quelle tête de Turc ferait ce pauvre Sultan ! — Entre-nous, et tout bas, je vous dirai : c'est le bonheur que je lui souhaite ! Je n'ai pas trop mauvais cœur : mais quand il s'agit de

Turcs, je crois, le Bon Dieu me le pardonne ! que j'ai des idées... turquicides !

Mais si la guerre arrivait, et s'il arrivait qu'elle fût générale, qu'advierait-il de la fameuse Exposition de 1900, à Paris ? On frémit, suivant le cliché usité, en songeant aux conséquences d'un tel cataclysme.

Fasse le Ciel que toutes ces horreurs n'aient pas lieu, et, si elles se produisaient, que le nouveau-monde n'en souffre pas !

Firmin Picard

POÉSIE

A L'OCCASION DU BANQUET DES NOTAIRES

LA CONFRATERNITÉ

*Dieu fit, un jour, descendre sur la terre,
Présent divin, la confraternité,
Pour alléger un peu notre misère ;
On l'accablait : Sœur de la Liberté !*

*Douce vertu, digne de nos louanges,
Règne à jamais sur un trône d'azur ;
De ta beauté tu réjoins les anges,
Ton front rebuit de rubis et d'or pur.*

*Tous pèlerins, nous sommes de passage
Sur la planète où nous comptons les jours ;
Nous quereller, ce ne serait pas sage :
Le temps nous fuit, les plaisirs sont si courts !*

*Il est si beau pour de nobles confrères
De bien s'entendre et de fraterniser !
D'être l'un, l'autre, indulgents et sincères,
Tout en sachant quelquefois s'amuser.*

*De notre sein chassons loin la discorde ;
Vivons contents à l'ombre de la paix ;
Que dans nos rangs fleurisse la concorde,
Sachons toujours en goûter les bienfaits !*

*Vent-on savoir si, parmi nous, bons frères,
Règne aujourd'hui cette belle union ?
N'en doutez pas, les preuves en sont claires :
Ici vos cœurs battent à l'unisson.*

*Je vois briller dans cette auguste enceinte
Deux cents amis, l'élite de la loi ;
Du bon accord tout porte ici l'empreinte :
Oh ! j'en suis fier, et dans les miens j'ai foi.*

*Pour aujourd'hui laissons dormir Ferrière,
Lebrun, Pothier, Domat, Guyot, Merlin :
Je suis d'avis que le parfait notaire
Saura toujours faire honneur au bon vin.*

*Sur le menu posant sa signature,
Il sait toujours très bien instrumenter ;
Dans un banquet jamais il ne murmure,
Prend part à tout sans même protester.*

*Le chant lui plaît, il aime l'harmonie,
Le mot pour rire ; il a l'esprit français ;
Il aime encor les airs de la Patrie,
Sans oublier les amoureux couplets.*

*De ce banquet gardons douce mémoire :
Il met en goût, en goût d'y revenir ;
Et je conclus : Que l'on nous verse à boire,
Boire au banquet de l'an qui va venir.*

J. Mayrand

Le 17 février 1897.

Le petit sacrifice de tous les instants, l'obscur petit sacrifice des petites joies et des petites aises de ce monde est le plus grand de tous les sacrifices, lorsqu'il est soutenu et renouvelé avec un plein consentement du cœur. C'est le dernier comble de la grandeur humaine. — LOUIS VEUILLOT.

L'HONORABLE M. EVANTUREL

(Voir gravure)

Quel bonheur nous éprouvons, chaque fois qu'il nous est donné de faire ressortir une de ces figures canadiennes-françaises, reportant aux hommes énergiques des premiers temps du Canada !

Mais constater que l'un d'entre nous, qu'un des fils de ce Bas-Canada devient l'un des premiers, l'un des hommes le plus en vue d'un Parlement purement anglais, c'est une jouissance sans égale pour nous.

Sur quatre-vingt-douze membres composant le Parlement provincial de Toronto, il n'y a que six catholiques. Parmi ces derniers, il n'y a que deux Canadiens-français, et l'un des deux, c'est M. François-Eugène Alfred Evanturel.

C'est de lui que nous voulons parler.

C'est lui qui vient d'être nommé Président de l'Assemblée législative d'Ontario : et certes, il doit être capable, pour avoir été choisi malgré les préjugés qui malheureusement, existent toujours, ne fut-ce qu'à l'état latent, dans les esprits les plus indépendants, les plus justes : préjugé de race, préjugé de religion.

L'hon. M. Evanturel est né à Québec, où son père était propriétaire aisé. Avant que le Parlement fédéral fût fixé à Ottawa, M. Evanturel père siégea à Toronto, comme député.

Après d'excellentes études au séminaire de Québec et son cours de droit à l'Université Laval de cette même ville, l'hon. M. Evanturel, admis au barreau en 1872, fut durant quelques années associé avec M. Thomas Mc Cord, avocat de la Couronne et greffier de la Législature de Québec.

Le changement constitutionnel de 1867 avait fait passer notre jeune avocat de la province de Québec dans celle d'Ontario.

Renommé déjà par son talent oratoire peu ordinaire, il reçut de sir Hector Langevin l'offre d'une position à Ottawa, où, bientôt, M. Evanturel emporta un siège pour le quartier Wellington, au bureau des écoles séparées, et rendit de grands services aux écoles catholiques de la ville.

Mme Evanturel gagnait en même temps toutes les sympathies par sa grâce et ses connaissances.

Mgr Duhamel venait d'être choisi, comme archevêque d'Ottawa. Il venait du comté de Prescott. — On désigna M. Evanturel comme secrétaire du comité de réception de Monseigneur.

Dans ce comté de Prescott, un catholique connaissant bien l'anglais pouvait devenir candidat à la législature d'Ontario, et avoir quelque chance d'être élu. M. Evanturel, sondé, n'hésita pas à se sacrifier, au prix même de l'excellente position qu'il occupait à Ottawa.

Homme de talent, de convictions ardentes, mais doué d'un tact sans pareil, il parvint, à la seconde tentative, à se faire élire : depuis lors, aucun adversaire, même anglais, n'ose se mesurer avec lui ; il est réélu chaque fois par acclamation. Il a su conquérir tous les esprits, dans son comté à majorité d'Anglais : et chacun se plaît à rendre hommage à ses vertus civiques, autant qu'à ses qualités personnelles.

Il fit triompher — ou contribua puissamment à faire triompher — le cabinet Mowat, lors de la guerre déclarée par M. Meredith aux écoles séparées d'Ontario.

Il a bien mérité de la patrie et de la religion : c'est son plus bel éloge. — FIRMIN PICARD.

CONCOURS POÉTIQUE

L'Académie poétique du Midi (France) ouvre un grand concours de poésie, auquel elle convie tous les enfants chéris des Muses. En outre des récompenses d'usage, telles que médailles, églantines, objets d'art, diplômes et mentions, elle édite gratuitement, en luxueuses plaquettes, les œuvres des principaux lauréats. Ce concours sort de la banalité en ce sens que les poètes peuvent acquérir leur brevet de maîtrise. Les examinateurs seront sévères mais justes.

Demander le programme au Président, M. Pierre Fabry, 2, rue Saint-Calixte, Marseille (France).